N° 886 — 3e Année. CINQ CENTIMES Dimanche 8 Mars 1891

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 21 TOURCOING, rue Varin, 39

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. - Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la Ligne
RECLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —
Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING rue Nouvelle-Neuve, 1 ; Lille, 1, rue Nationale ; à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 15, et à BRUXELLES, pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de Publicité générale, 5, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	56 40	Rut. d'Esp.	77 50
3 0/0 Nouveau	56 55	Rio-Tinto	661 —
Rente unifiée	— —	Panama	— —
4 0/0 Italien	81 77	Suez nouveau	— —
6 0/0 Turc	19 62	Alpines	233 31
Chemin ottoman	— —	Cuivres	— —
Hongrois	98 45	16 Rentes	173 13
Banque ottomane	577 —	Tendance bonne.	

PROPOS DE MI-CARÊME

A Lille, à Roubaix et dans d'autres centres manufacturiers où la porte d'une journée de travail constitue un assez grand sacrifice pour la bourse du travailleur, on fête le mi-carême le dimanche. A Paris, c'est autre chose. Question d'habitude : les blanchisseuses ont donné le pli — ce qui n'étonnera personne — et les députés imitent les citoyennes du battoir.

Donc, hier, à la Chambre, tandis que défilaient sur les boulevards les chars escortés de mousquetaires sur lesquels les beautés de lavoir sequissaient des poses nobles, un député tonnait au Palais-Bourbon contre le gouvernement.

Le député, homme très brun et très chauve, s'appelle M. Ferroul : son discours était motivé par l'enlèvement des affiches placardées dernièrement à Lille et à Roubaix pour annoncer en termes ultra-pompeux la manifestation ouvrière du 1er mai.

M. Ferroul, homme du Midi, a pris la défense du Nord avec un brio incontestable. Il a même dépassé la mesure, se croyant à Carcassonne alors qu'il parlait au bord de la Seine.

Il est vrai qu'en défendant ses amis M. Ferroul défendait aussi sa prose, car il est l'un des signataires du manifeste supprimé. Nous ne songeons pas, toutefois, à voir dans ses protestations que l'expression de la rancune d'un auteur déçu. Non ! M. Ferroul a bien trouvé le moyen de lire à ses collègues de la Chambre, et, par conséquent, de faire insérer *in-extenso* dans l'*Officiel* le manifeste ampoulé dont les travailleurs du Nord ont été privés, mais il est évident qu'en questionnant M. Constans à ce sujet il avait mis de côté tout e espèce d'ambition d'auteur.

Mais si M. Ferroul a été modeste comme auteur, il a, comme orateur, manqué absolument de logique. Il disait hier à la Chambre, en terminant son discours, que le parti socialiste qui est, selon lui, le droit et la force, revendique pudiquement. Les députés ont accueilli cette déclaration par des murmures sceptiques. Ils n'avaient pas tout à fait tort, puisque M. Ferroul venait de leur lire le fameux placard dans lequel les ennemis de ses amis sont traités « d'exploiteurs de l'ordre, coalisant vainement leur peur contre un mouvement historique que rien ne peut arrêter et qui les emportera. »

En bon français, cela veut dire qu'une révolution violente se produira qui entraînera dans les limbes de l'histoire la société actuelle et mettra au pinacle les organisateurs actuels du mouvement d'évolution socialiste.

Mon Dieu ! nous ne sommes pas absolument ennemis du progrès en matière sociale. Seulement, nous ne voyons pas bien quel soulagement peut procurer aux travailleurs la lecture d'une affiche si bien rédigée qu'elle soit et l'annonce d'une réunion pour le 1er mai prochain. Lecture et réunion feront-elles que les ouvriers verront leurs conditions d'existence et de vie améliorées ? Non, n'est-ce pas.

Combien nous préférons à ces déclamations sonores, mais creuses, les revendications pratiques d'hommes, peut-être moins éloquents que M. Ferroul, mais mieux au courant des besoins et des aspirations des travailleurs au milieu desquels ils ont toujours vécu.

Il y a quelques jours, M. Lamendin, membre du conseil supérieur du travail, disait aux mineurs de Liévin que le gouvernement de la République devait être félicité par tous les ouvriers à cause de l'initiative qu'il avait prise en créant cette si utile institution.

Et, en terminant son discours très applaudi, M. Lamendin faisait un chaleureux appel à l'union et à la concorde desquelles dépend uniquement l'amélioration du sort des travailleurs.

Le fait est qu'entre les théories précoisées par M. Lamendin et celles exposées à la tribune de la Chambre par M. Ferroul il y a pourtant un abîme.

Tandis que le député de l'Aude ne voit que patrons et ouvriers aux prises, l'ancien ouvrier mineur comprend que la question sociale, en ce qui concerne les rapports de détenteur du capital et du travailleur, ne peut se régler que par la voie de réformes progressives.

Et, à ce point de vue, le conseil supérieur du travail a rendu aux ouvriers des services incontestables en faisant voter dans sa dernière session une série de mesures qui facilitèrent l'existence morale et matérielle du travailleur, telles que le paiement obligatoire par quinzaine, la fixation du dixième de la partie saisissable on cessible du salaire, la simplification des actes de procédure en ce qui concerne les ouvriers.

Ces choses-là, qui ont été proposées et votées sans bruit ne valent-elles pas mieux que tout le tapage organisé par M. Ferroul au sujet d'un placard indigeste et d'une manifestation dont on n'a pas encore compris le côté pratique ?

Au lieu de faire des effets de tribune, le signataire de l'affiche et ses amis auraient peut-être mieux fait de consulter les procès-verbaux de la Commission du Travail où il est question de choses utiles qu'ils paraissent ignorer profondément.

Albert LEROY.

NOS DEPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

SÉNAT

Nos informateurs parlementaires nous télégraphient à la date du 7 mars :

LA SEANCE

Présidence de M. Dumonde, vice-président.

La séance est ouverte à deux heures.

L'Algérie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation Dide sur l'Algérie.

M. Jacques. — Le colon, contrairement à ce qui a été dit, est bien d'être honête aux Arabes.

Depuis 1871, tous les efforts des représentants de l'Algérie et du gouvernement tendent à l'amélioration du sort des indigènes.

C'est aussi l'insuffisance de crédits qui est cause de la mauvaise situation au point de vue scolaire.

Les ministres sont rebelles à la civilisation et à l'instruction.

Le seul moyen de nous assimiler les indigènes, c'est de relever la condition de la femme arabe.

Un autre obstacle est le Coran : ce livre, gros comme un roman à 2 fr. 75, au nom duquel on prêche l'extermination des infidèles.

Qu'est aux interprètes, ils n'abusent jamais de leur situation.

Il faut se garder de reprocher à **M. Paulint** le crime *rien* qu'il a commis ou ne communiquant pas son rapport de décembre dernier.

L'usure tend à diminuer et d'ailleurs les prêts à usure étaient profitant à la métropole.

Il y a rapprochement entre les Arabes et nous ne saurait que par la fusion des intérêts.

Un membre du centre. — Les voilà ! — Bruit.

Voix nombreuses. — La clôture !

M. Jacques. — Si vous en avez assez, allez-vous-en (Bruit prolongé).

En terminant, je recommande à la sollicitude du gouvernement les colons que **M. Paulint** n'a pas suffisamment informés.

DISCOURS DE M. JULES FERRY

M. Jules Ferry. — Messieurs, je suis un admirateur passionné de l'Algérie et de l'œuvre accomplie par l'intermédiaire de la France (Applaudissements).

Je n'ai à faire au Sénat aucune confession sur l'Algérie : je n'ai pas la prétention de la plus compétente que ses représentants, mais il y a une cette matière entre chose que cet Orient, on a supporté beaucoup ici ; je m'empresse d'ajouter qu'on le devait, l'attitude ayant été vive et vaillante sur de nombreux faits.

L'intention du Sénat est évidemment de serrer tous ces faits de près : ceux qui se sont défendus contre M. Paulint, ceux qui ont accusé.

M. Constans, ministre de l'intérieur. — Très bien !

M. Jules Ferry. — Les mêmes faits doivent être éclairés à l'honneur de la population de l'Algérie, et ceux qui ont pu porter le plus grand préjudice à la question algérienne ont une variété et qui n'a pas été résolue.

On a comparé nos efforts en Algérie avec ceux des Anglais, plus heureux en Australie ; mais on a oublié que le problème de la colonisation en Algérie est plus complexe.

Il y a deux grands intérêts nécessairement en conflit : celui du colon et celui de l'indigène.

Tel est le fond de l'interpellation.

Les hésitations du gouvernement dans ce grand conflit ont été préjudiciables.

La colonisation officielle ne s'est pas relevée du coup que lui a porté le gouvernement de Gambetta et le fameux crédit de 50 millions que l'Chambre refusa.

Je ne crains rien des appréhensions de M. Paulint, ce sont là des craintes chimériques.

Je sais qu'en cas de guerre la sécurité de notre colonie est bien compromise (Rumeurs) ; mais je convions que la situation, que le problème pinlot est grave et pressant.

Pendant 16 ans, la question de l'évacuation a été agitée ; mais il faut aller jusqu'au bout.

M. le marquis de **l'Angle-Beaumanoir.** — Les plus courtes folies sont les meilleures ! Cela s'applique au Tonkin ! (Rumeurs à gauche).

M. Jules Ferry. — Nous n'en sommes plus au Tonkin.

Nous ne pouvons craindre, comme l'a laissé entendre M. Paulint, une insurrection. Mais faut qu'on a refusé de continuer le système des expropriations, que fallait-il faire alors ? que fait-il faire aujourd'hui ? Il y a trois systèmes : l'extermination, le servage et l'assimilation.

La France repoussera toujours les deux premiers systèmes, elle doit donc le troisième système qu'il fallait et qu'il faut encore appliquer. L'œuvre civilisatrice qu'elle poursuit à Alger l'honore une œuvre quotidienne, c'est le devoir du pays colonisateur et en même temps c'est son intérêt.

J'ajoute que je ne crois pas, de refoulement, qu'il y ait rien d'abeils, qu'il n'a jamais été question de chasser tous les Arabes de l'Algérie, et que la vraie politique était simplement une politique d'expropriation agencement conçue et prudemment exécutée. Voici qu'il y a, en somme, ce qu'on appelle le refoulement ou l'expropriation a fait son temps, il a disparu de nos habitudes coloniales ; par suite du relèvement 50 millions en 1881, que faut-il faire ?

L'assimilation ne peut-elle pas se faire, aussi bien que par la question de propriété de la terre, par la diffusion de l'instruction chez les Arabes, par l'extension de plus en plus grande de la langue française aux indigènes ?

M. Ferry cite comme exemple Biskara où presque tous les indigènes parlent le français et la Tunisie où les progrès des écoles sont considérables, mais pour mener à bien l'œuvre on a besoin d'argent.

Le gouverneur général a déclaré qu'il en manquait ; un problème considérable se pose d'ici et pour le résoudre il faut nommer une commission d'études qui choisirait le système de colonisation et décidera si la France, toujours magnanime, doit l'occuper de cette immense terre algérienne trop connue et apprécée. (Longs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

L'orateur est vivement félicité par ses amis.

M. Vallon demande la parole (Cris : la clôture) Au milieu du bruit, **M. Vallon,** parle de l'esclavage des femmes.

M. Tirman : Il n'y a pas un seul esclave en Algérie. (Applaudissements).

MM. Dide, Ferry, Béranger déposent un ordre du jour.

M. de Freycinet accepte seulement l'ordre du jour Béranger.

M. Ferry retire le sien.

M. Dide demande la priorité qui n'est pas accordée.

L'ordre du jour Béranger ainsi conçu est ensuite adopté à mains levées, à une grande majorité :

« Le Sénat prenant acte des déclarations du gouvernement et confiant en sa sollicitude pour le développement de la colonisation algérienne décide qu'une commission de 18 membres sera nommée dans les bureaux pour rechercher, d'accord avec le gouvernement les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans l'organisation des services de l'Algérie.

La séance est levée.

Séance mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La fraude dans les bourses

La commission relative aux fraudes dans la vente des bourses vient d'arrêter le texte définitif qu'elle soumettra à la Chambre.

Elle entendra M. Develle dès la prochaine réunion et a décidé de conclure au rejet de la proposition suivante, pour expliquer le vote par lequel elle interdit la falsification de la margarine :

Il est produit souvent dans le public, une confusion résultant des différentes interprétations données aux mots margarine et oléo-margarine. Par margarine la loi entend un mélange de lait, crème ou beurre avec un corps gras quelconque. Par oléo-margarine la loi entend le jus de graisse de bœuf séparé de la partie solide. La loi définit margarine l'adjonction au lait ou à la crème, d'un corps gras quelconque lui donnant l'aspect du beurre, elle se contente de soumettre la fabrication de l'oléo à la surveillance administrative.

Le dégrèvement de la côte personnelle

La commission du budget examine aujourd'hui l'article additionnel de M. Le Hérissé à la proposition Mélin.

Cet article, pris hier en considération par la Chambre, tend, on le sait, à dégrever de la cote personnelle et mobilière les loyers ne dépassant pas 300 fr.

M. Boutin, directeur général des contributions directes, appelé par la commission, fait connaître qu'il faudrait une somme de 3 millions pour faire face à ce dégrèvement.

On sait que la Chambre a déjà voté hier 6 millions pour le dégrèvement de l'impôt foncier en faveur des agriculteurs.

La commission du budget a décidé de repousser l'amendement Le Hérissé.

M. Bastid fera un rapport lundi à la Chambre à ce sujet.

Commission du Budget

La Chambre des députés, doit, on le sa t, procéder demain dans ses bureaux à l'élection de la commission du budget de 1892.

Etant donnée l'importance de cette commission, nous croyons savoir que dans la plupart des bureaux on réclamera l'application rigoureuse de l'article 13 du règlement de la Chambre, qui dispose que le procès-verbal de chaque séance des bureaux mentionne le nombre des membres présents.

Le départ des réservistes

M. de Montfort, député de la Seine-Inférieure, a eu cette nuit un entretien de trois quarts d'heure avec le ministre de la guerre au sujet de la question qu'il se propose de lui adresser relativement à la convocation des réservistes.

Le ministre n'a pas encore donné de réponse définitive, mais il incline à retarder jusqu'à fin mai ou au commencement de juin le départ des réservistes des classes 1883 et 1884 appelés en avril prochain, afin de ne pas nuire aux semailles de printemps.

Les Ponts « Marcille »

Paris, 6 mars. — Le pont sur lequel la ligne de Chemin de fer de ceinture franchit le canal de l'Ourcq s'est affaissé il y a une quinzaine de jours. Depuis cette époque la circulation est interrompue entre les stations du Pont de Flandre et de Bellevue-Villette.

Une compagnie du 5e régiment du génie est actuellement occupée à établir sur la voie montante un des ponts dont l'invention est due au colonel du génie Marcille.

Quand l'installation de ce pont sera terminée, la circulation sera rétablie sur la ligne, devenue à une simple voie, et la Compagnie fera procéder à la réfection du pont sur la voie descendante. Cette opération accomplie, on s'occupera de la voie montante.

Le président de la République accompagné du lieutenant-colonel Tolza, a visité cette après-midi, à deux heures et demie, le chantier de construction du pont Marcille.

A l'arrivée du président, un détachement du génie lui a présenté les armes pendant que le tambour battait aux champs.

M. Carnot a été reçu par M. M. les généraux Saussier, de Miribel, Coste, commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, Quinivet, commandant la brigade de génie du gouvernement militaire de Paris, Gillon, président du comité du génie, et par un grand nombre d'officiers du génie et d'ingénieurs du chemin de fer.

Le président de la République a visité le chantier et le campement de la compagnie du génie qui, pour pouvoir ne pas interrompre ses travaux, s'est logée dans un train de marchandises.

On espérait pouvoir effectuer aujourd'hui le lançage de la poutre de 50 mètres de long, qui constitue le pont provisoire, mais il reste encore une poutre du l'ancien pont à faire sauter.

Néanmoins, pour montrer à M. Carnot la facilité avec laquelle les ponts Marcille peuvent être lancés, une équipe de soldats du génie a fait fonctionner en avant d'abord, en arrière ensuite, et sur une longueur de 2 mètres, l'énorme poutre constitutive du pont.

Le président de la République a suivi avec un vif intérêt cette opération, et chaleureusement félicité le colonel Marcille ainsi que tous les officiers du corps du génie.

Quand il est remonté dans sa voiture, le président de la République a été l'objet d'une chaleureuse ovation de la part de la foule.

LES PARIS AUX COURSES

Paris, 6 mars. — Contrairement au bruit qui a couru, les courses d'Auteuil seront lieu dimanche, suivant le programme des journaux de sport.

On assure que les dispositions suivantes seront prises pour empêcher les jeux ; cinq heures consécutives de la force d'abord, deux vingt brigades d'arrondissements seront envoyés à Auteuil dès dix heures du matin, deux escadrons des gardes républicaines et un escadron des dragons seront prêts à marcher.

La compagnie d'infanterie faisant le service ordinaire sera renforcée, enfin le brigade de la recherche des jeux se rendra d'une centaine d'agents de la sûreté sera également mobilisée.

La Direction de l'Opéra-Comique

Paris, 6 mars. — Suivant le *Courrier du Soir*, on annonce que M. Carvalho est nommé directeur de l'Opéra-Comique.

LA TEMPÊTE A ALGER

Alger, 6 mars. — La tempête est calmée.

Pendant la tempête à Bougie, les navires en rade étaient le vapeur *Kabyle*, de la Compagnie transatlantique, un vapeur de la Compagnie des transports maritimes, un brick français et un trois-mâts autrichien *Catherina-Bey*.

Ce dernier se trouvait en détresse.

Malgré les canons et le pavillon rouge, le capitaine du brick français envoya trois hommes à bord. La barque qui les portait chavira.

Deux embarcations, montées l'une par sept hommes et l'autre par quatre, qui se portèrent à leur secours, chavirèrent également.

La population a été impuissante pendant quelques heures, à ce spectacle terrible de quatorze hommes se débattant contre une mer furieuse.

On espérait cependant que quelques-uns avaient pu se réfugier sur le *Catherine Bey* ; en effet, deux sauveteurs y ont été retrouvés.

Les trois hommes montant la première barque ont été sauvés.

Quant aux autres sauveteurs, un a été recueilli à la plage sur une épave.

On est sans espoir pour les cinq derniers qui sont : MM. Noble, 35 ans, comptable de la maison Schaffino ; Aderrahman, 50 ans, capitaine du port et trois Italiens nommés Ginda, Saverio et Vincenzo.

Le capitaine et l'équipage du *Catherina-Bey* ont pu être débarqués.

Faits Divers Télégraphiques

Dernes correspondants spéciaux

TENTATIVE DE SUICIDE D'UN SOLDAT. — Saint-Lô, 6 mars. — Un soldat du 106e de ligne nommé Rion, devant passer au conseil de guerre pour abandon de poste et vol, s'est échappé de cellule mardi. Hier soir, il s'est précipité sous la locomotive du train de Cherbourg arrivant à Saint-Lô à sept heures et demie. Il a eu une jambe broyée.

LES SANGLANTS EXPLOITS DU LIEUTENANT LIVRACHI. — Rome, 6 mars. — Le lieutenant Livrachi, qui a réussi à gagner l'étranger, envoie au Secolo un long mémoire dans lequel il nie démentir les atrocités dont l'accuse le Tribunal. Il se borne à déclarer que la responsabilité remonte plus haut et que la police avait reçu l'ordre formel de faire disparaître plusieurs individus. Livrachi parle de 300 assassinats qui ont eu lieu dans la Sicilie, et l'opinion publique est indignée et réclame une enquête.

Nouvelles Étrangères

EXPULSIONS IMMINENTES EN ALSACE

Strasbourg, 6 mars. — Il se prépare en ce moment, au ministère de l'intérieur d'Alsace-Lorraine une liste de proscription en vue du 1er avril prochain.

C'est en effet à cette époque que la nouvelle ordonnance relative au séjour des étrangers entre en vigueur.

Toutes les autorités policières du « Reichsland » ont été chargées de faire des enquêtes sur les étrangers actuellement établis dans les provinces annexées.

REPRÉSAILLES ALLEMANDES

Paris, 6 mars. — Le *Soir* dit qu'à Forbach depuis deux jours des gardes forestiers allemands enjoignirent aux bûcherons de Vexaincourt, travaillant dans une forêt devenues allemandes par annexion, de repasser la frontière prétextant pour cela que l'impératrice Frédéric avait des insultes pendant son séjour à Paris. Les bûcherons de Vexaincourt, tous bûcherons vont ainsi être sans travail.

Arrestation d'un prêtre Lorrain

Metz, 7 mars. — L'abbé Hussmann, curé de Kochern, a été arrêté et écroué à la prison de Sarreguemines sous l'inculpation de lèse-majesté.

LES ÉLECTIONS CANADIENNES

Toronto, 6 mars. — La plupart des résultats électoraux sont actuellement connus.

Il y a eu 116 conservateurs et 93 libéraux élus.

La majorité gouvernementale sera probablement de 25 voix. A la Chambre précédente la majorité gouvernementale était de 49 voix.

Le mouvement socialiste en Italie

Milan, 6 mars. — Conformément aux décisions prises au congrès socialiste de Logano, les chefs du parti socialiste vont commencer une série de conférences de propagande dans tous les principaux centres de l'Italie.

C'est ainsi que le député socialiste Costantini se rendra le 22 de ce mois à Milan et de là à Bologne, Florence et Naples. Amilcare, Cipriani est attendu à Ravenne vers le milieu de mars, il ira ensuite en Sicile.

Le but de ces conférences est de créer une vive agitation en Italie dans l'espoir que cette propagande profitera à leurs idées et leur amènera des adhérents.

Dernière Heure

L'Agonie du Prince Jérôme

Rome, 6 mars, 10 heures du soir. — Le prince Napoléon a eu une rechute cette après-midi. Son état est désespéré et sa mort n'est plus qu'une question d'heures.

W.

M. GUESDE A BRUXELLES

Bruxelles, 6 mars. — M. Jules Guesde est arrivé dans la soirée à Bruxelles ; il fera une conférence demain sur le collectivisme et lundi sur le socialisme.

Un crime horrible

Tours, 6 mars. — Un crime horrible a été découvert aujourd'hui à l'Autigny : les époux Delhomais ont été assassinés. Le mari a été étranglé et le cadavre jeté dans un puits. On n'a retrouvé ni la tête ni le tronc. Le mobile du crime est le vol. L'assassinat paraît remonter à 10 jours.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 31

LES MILLIONS

De M. Joramie

PREMIÈRE PARTIE

LE CRIME DE GRANDVAL

(Suite)

Un instant après, le fermier et ses gargons arrivèrent. On se mit à table. Après le repas, qui ne fut pas long, Denise sortit et instinctivement, sans savoir pourquoi, ses yeux cherchèrent le matelot dans la plaine.

Elle l'aperçut au loin gravissant le chemin pierreux du coteau, au milieu des vignes, puis disparaître au bout d'un instant derrière les arbres dont la colline se fait une couronne.

L'homme s'en allait.

— Bon voyage ! pensa Denise.

Il lui semble qu'elle éprouvait un soulagement.

De même qu'elle avait été inquiète sans motif, elle se rassurait sans raison.

Sans donne le mend ant avait eu un regard singulier ; mais, adressé à la fermière, ce regard ne contenait évidemment qu'un remerciement.

Le travail de l'après-midi amena des distractions et, quand arriva le soir, la jeune fille ne pensait plus au matelot.

Gervaise se trouva en retard pour le souper, ce qui arrivait quelquefois, de sorte que la nuit était venue quand on se mit à table.

L'atmosphère était lourde, sous le ciel couvert confusient de gros nuages noirs, qui se massaient au sud-ouest. Il y avait de nouvelles menaces d'orage.

— Eh mais, dit tout à coup la fermière, comme on finissait le souper, on a oublié de faire rentrer les poulains, qui sont dans le petit clos.

— Il faut qu'on aille vite les chercher, ajouta Parizot, car avant une heure probablement nous aurons du vacarme là-haut.

Un éclair, qui fut bientôt suivi d'un coup de tonnerre lointain, vint appuyer les paroles du fermier.

Les deux servantes étaient déjà débout.

— Allez-y, Beau-Soupir, reprit Gervaise ; vous n'aurez qu'à faire tomber la barrière, les poulains vous entendront, sortiront de l'herbage et seront bientôt ici.

— Je vais avec elle, dit Denise.

— Il n'est pas nécessaire d'être deux pour faire cela ; d'ailleurs, Denise, les hommes ont besoin de toi, tu vas les aider à mettre sur les chariots le foin qu'on a botteli hier et qu'on doit conduire demain à la ville.

— Bien, maîtresse, répondit Denise en allant jusqu'à la porte.

Les deux garçons allumaient chacun une lanterne.

— Bon Dieu, fit Denise, comme le temps est noir, on n'y voit pas plus que dans un four.

Et se tournant vers Claire Guérin qui se disposait à partir.

— Beau-Soupir, ajouta-t-elle, il faut prendre une lanterne.

— C'est que nous avons besoin des lanternes, nous, dit l'un des garçons.

— Fait-il donc si noir que ça ? demanda la fermière.

— Voyez, maîtresse.

Gervaise regarda et dit :

— Ça fait toujours cet effet là quand la vue sort de la lumière.

— Dailleurs, fit Parizot, Beau-Soupir connaît si bien tous les sentiers de la prairie, qu'elle fait au petit clos les yeux bandés.

Un nouvel éclair jeta un clarté dans la vallée.

— C'est bien, dit Claire Guérin, je n'ai pas besoin de lanterne, puisque j'aurai les éclairs.

Elle sortit.

— Faites bien attention en passant près de la mare, lui cria Denise.

Ces mots firent tressaillir la fermière.

— Allons, vous autres, dit-elle vivement, comme ayant peur de laisser deviner son émotion, allez vivement charger les chariots vous en avez pour une demi-heure.

Claire Guérin marchait dans la nuit n'allant pas vite, bien que, comme l'avait dit le fermier, elle connût parfaitement son chemin.

Ce n'est qu'au bout d'un bon quart d'heure qu'elle arriva à la barrière du petit clos. Les poulains attendaient, tournant autour de la clôture. Ils accoururent vers celle qui venait ouvrir leur prison, et, aussitôt le clos ouvert, ils s'élancèrent vers la ferme, en poussant de petits hennissements, comme de la joie qu'ils avaient de rentrer à l'écurie.

Claire Guérin, n'y voyant guère, ébloui de temps à autre par un éclair brillant, reprit le chemin par lequel elle était venue ; ce chemin était le plus long, mais aussi le moins étroit et celui dont elle ne craignait pas de s'écarter.

Du reste, maintenant, pour la guider à travers les ténèbres, elle avait devant elle la lumière qui venait de la ferme, perçant l'obscurité.

Dans la mare, les grenouilles bavardes se livrant à de joyeux ébats, faisaient un bruit d'enfer, dont dans le silence parfait la voix du vent tourmentant les feuilles.

Arrivée à la mare, la servante en suivit le bord, marchant lentement, avec précaution car le sentier était très sablé, la nuit était encore plus épaisse.

Tout à coup un homme se détacha d'un vieux tronc et bondit sur Claire Guérin, qui n'eut que le temps de pousser un cri d'épouvante avant d'être précipitée dans la mare par un violent coup d'épaule.

Le malheureux enfant avait jeté ses bras en avant comme pour avertir sa chute. Malheureusement ce mouvement, qui l'eût pu préserver dans une autre circonstance, lui fut fatal. Ses deux bras s'enfoncèrent dans la vase jusqu'aux épaules ; et comme elle ne pouvait avoir ses jambes pour point d'appui, sa tête plongeant dans l'eau, elle se débattit vainement pendant quelques secondes sans parvenir à se dégager.

Effrayée par ce bruit insolite dans l'eau, les grenouilles avaient vite regagné leur retraite marécageuse. Le vent, maintenant, sifflant dans les feuilles, troublait seul le silence.

Un éclair, qui incendia le ciel, fit voir un instant... aux roseaux et aux vieux saules tordus un homme secouru par un tremblement convulsif et une pâleur de cire qui, penché au bord de la mare, écoutait s'il n'entendait pas encore quelque bruit dans l'eau.

Cet homme était le même qui s'était présenté le matin à la ferme.

Il n'avait plus sa besace et son bâton et il n'était plus manchot.

Devant lui, maintenant, l'eau était tranquille, pas même un bouillonnement.

Quelques grenouilles, plus hardies que les autres, revenaient sur les herbes flottantes, se remettaient à coasser.

— C'est fait, murmura l'assassin.

Alors le misérable se redressa, jeta autour de lui un regard rapide et s'éloigna en courant de l'endroit où le crime comme s'il eût cru poursuivi par la voix terrible de Dieu criant à Cain : Qu'as-tu fait de ton frère ?

La fièvre dans le sang et le feu dans la tête, il bondissait à travers la prairie. Il tomba dans un fossé plein d'eau, se releva et continua sa course affolée, mouillé jusqu'au ventre.

Dans la nuit, aveuglé par les éclairs et plus encore par le sang dont ses yeux étaient injectés, il dévia de la ligne droite, de sorte que, arrivé au chemin de la Rouge-Croix, il dut chercher assez longtemps celui qu'il voulait prendre, afin de gravir, comme le matin, le coteau des vignes.

Enfin il le trouva, en chemin, dont l'entrée était marquée par un poirier sauvage, ce qui le lui fit reconnaître.

Il grimpa la pente raide et atteignit le plateau boisé, essoufflé, trempé, grossier, sinistre.

Il s'arrêta un instant pour s'orienter et reprendre haleine en même temps, puis s'enfonça sous les arcs de verdure formés par l'entrelacement des branches de la futaie...

Après avoir marché sous bois pendant dix ou douze minutes, se heurtant presque à chaque pas, il alluma une petite lanterne sourde qu'il portait cachée sur ses poitrine. Alors, pendant un instant encore, il alla à l'aventure, puis finissant pas reconnaître les lieux, il se dirigea d'un pas plus rapide vers un ajoupa fourré qui semblait défendre les abords dangereux d'une fondrière profonde comme un puits de mine.

Ne refoulant nullement d'être vu, il se débarrassa de son chapeau de feutre, de sa perruque, de sa barbe postiche, de sa blouse de toile, de son pantalon rapiécé et de ses vieux souliers éculés. Cela fait et sans perdre une minute, il se vêtit avec des effets qu'il tira d'une cavité creusée sous une roche, puis, ayant fait un paquet de toute ses défroque de mendiant, il écarta les ronces qui croissaient au bord du trou et jeta le paquet au fond de l'abîme.

— Maintenant, grommela-t-il, le mendiant de ce soir et de ce matin n'existe plus.

Oui, mais l'assassin de Claire Guérin était toujours là et nous reconnaîtra en ce misérable Henri Cordier, l'ancien secrétaire de monsieur Joramie.

Il reprit sa lanterne sourde et gagna un large chemin ouvert aux voitures qui devait le conduire hors du bois et bientôt sur la grande route.

Mais, tandis, d'ailleurs, qu'il songeait à chercher un abri. L'orage approchait ; les éclairs se succédaient à de courts intervalles, la foudre grondait avec fureur et de grosses gouttes de pluie commençaient à tomber.

***

L'orage enveloppait la vallée de Grandval et les nuages crevés jetaient des torrents d'eau quand les gens de la ferme se trouvèrent réunis de nouveau dans la grande salle.

Les deux voitures étaient chargées prêtes à partir, les bottes de foin serrées, une longue et forte corde allant de l'avant à l'arrière.

Ne voyant pas sa vieille amie, Denise allait et venait, dissimulant mal son inquiétude. Elle ouvrait la porte, la refermait, après avoir plongé son regard dans l'obscurité, revenait s'asseoir pour se lever presque aussitôt, ne pouvant tenir en place.

A la fin, elle s'écria :

— Mais je ne vois toujours point Beau-Soupir !

— Tiens ! c'est vrai, fit le fermier.

— Où donc est-elle ? demanda la jeune fille, regardant Gervaise.

— Probablement sous sa chaumière, répondit celle-ci ; elle a dû rentrer pendant que j'étais dans les champs.

Denise s'élança dans la cage de l'escalier, puis au bout d'un instant on la vit reparaître, pâle, agitée.

— Beau-Soupir n'est pas dans sa chambre, dit-elle d'une voix étranglée ; elle est allée ouvrir la barrière du petit clos et, bien sûr, elle n'est pas revenue.

— Elle se sera perdue dans la prairie, dit un des garçons.

— Je crois pas ça, répliqua Parizot ; elle connaît trop bien tous les sentiers.

— Mon Dieu mon Dieu ! répétait Denise.

— Puisqu'elle n'est pas rentrée, reprit Gervaise, c'est qu'elle en sera mise à couvert de l'orage sous un arbre.

— Il pleut depuis un quart d'heure seulement, répliqua Denise, et elle devrait être revenue depuis une demi-heure.

— C'est vrai, appuya le garçon de ferme.

Denise regardait fixement la fermière.

Celle-ci se gardait bien d'accusation mettre que la jeune fille lui lançait au visage.

— Cependant, dit-elle, je ne puis croire qu'un accident lui soit arrivé.

— Nous n'allons pas, la peine, rester les bras croisés, reprit Denise ; il faut vite aller à la recherche de Beau-Soupir.

Et avec des mouvements fébriles elle allumas les lanternes.

— Je voulais qu'elle en prît une, dit-elle, par une pareille nuit... la laisser aller sans lumière... Eh bien, vous autres, venez-vous avec moi ?

— Les garçons et moi aussi irons avec toi, Denise, dit Parizot ; mais attends un instant, nous allons passer l'orage.

— Je ne peux tenir sur mes épaules !

— La pluie ne tue pas, répliqua-t-il, et je n'ai pour ni du tonnerre, ni des éclairs quand Beau-Soupir appelle peut-être à son secours.

(A suivre). EMILE RICHEBOURG